
CTL DU 14 NOVEMBRE 2017

L'ordre du jour portait sur les points suivants :

- l'approbation des PV des CTL des 06/06/2016, 23/03/2017 (en seconde convocation) et du 06/06/2017
- Les ponts naturels 2018
- Les projets de mise en œuvre de caisses uniques sur les sites de Clermont, Compiègne, et Senlis
- L'accueil personnalisé sur rendez-vous (APRV) étendu aux SIE de Compiègne et Senlis et mise en place aux SIP et SIE de Clermont
- Les horaires de la trésorerie de Clermont CHI dans ses nouveaux locaux
- Le réajustement des SAID du SIP de Méru suite à fusion de communes
- L'expérimentation du recouvrement des créances complexes de la DIRCOFI par le PRS de la DRFIP Nord
- Le bilan de la campagne d'évaluation 2017
- Un point d'avancement sur le budget départemental de la DDFIP de l'Oise
- Un bilan des campagnes 2015-2016 du contrôle déontologique
- Des questions diverses

LES PONTS NATURELS 2018

En 2018, sept ponts naturels sont possibles. Les dates de ponts naturels retenues pour 2018 sont le :

- 30 AVRIL
- 02 NOVEMBRE
- 24 DECEMBRE
- 31 DECEMBRE

La CFTC a voté POUR ces dates de ponts naturels s'agissant de dates incluses dans le calendrier des vacances scolaires ce qui permettra à tous les agents de pouvoir en bénéficier. Pour rappel, il faut poser en priorité la journée d'autorisation d'absence exceptionnelle dans Agora.

PROJET DE MISE EN OEUVRE DE CAISSES UNIQUES SUR LES SITES DE CLERMONT, COMPIEGNE ET SENLIS

Dans le prolongement de l'expérience acquise à BEAUVAIS depuis le 1er février 2017, la caisse fusionnée concernera à :

- COMPIEGNE : la trésorerie municipale, le SIP et les deux SIE à compter du 20 novembre 2017

- CLERMONT : la trésorerie municipale, le SIP, le SIE et la trésorerie CHSI à compter du 15 décembre 2017
- SENLIS : la trésorerie municipale, le SIP et le SIE à compter du 1er février 2018

La caisse fusionnée permet une meilleure sécurisation en concentrant les paiements au même endroit et limitant les déplacements des usagers dans les locaux. Néanmoins, le schéma proposé pour les paiements en espèces apparaît complexe. (3 étapes = 3 files d'attente)

Mme COULONGEAT explique qu'il s'agit d'inciter l'utilisateur à payer en CB.

Concernant la méthode préparatoire au projet, un protocole de fonctionnement est discuté en groupe de travail avec les chefs de service et les agents.

La CFTC s'est abstenue. En effet, même si le projet est proposé sous forme de concertation et qu'il améliore la sécurité des agents, le schéma proposé pour le paiement en espèces en 3 étapes est trop lourd et risque de créer des tensions entre usagers (notamment les plus fragiles qui n'ont pas d'autres moyens de paiements) et agents.

ACCUEIL PERSONNALISÉ SUR RENDEZ-VOUS (APRV) : MISE EN PLACE À CLERMONT (SIP ET SIE), COMPIEGNE (SIE) ET SENLIS (SIE)

L'APRV mis en œuvre depuis le 1er février 2017 aux SIP de BEAUVAIS, SENLIS et COMPIEGNE et au SIE de BEAUVAIS permet de dresser un bilan :

- d'une part, on observe une baisse de fréquentation du public à Beauvais et à Senlis
- d'autre part, seuls 51,4% des agents participant à l'APRV le jugent favorablement.

L'APRV est apprécié par les agents car ceux-ci disposent de temps de préparation pour le RDV. Ce temps est jugé très utile pour des sujets techniques tels que les investissements locatifs.

L'APRV donne également satisfaction aux usagers qui obtiennent des réponses personnalisées tout en évitant des déplacements inutiles.

Ce dispositif sera déployé aux :

- SIE de COMPIEGNE à compter du 15 janvier 2018
- SIP et SIE de CLERMONT à compter du 1er février 2018
- SIE de SENLIS à compter du 1er février 2018

Des évolutions transmises à l'administration centrale ont été demandées tels que :

- la prise de RDV facilitée sur impots.gouv.fr : dans l'Oise seuls 3% des RDV sont pris par internet
- créer une passerelle entre APRDV et ADONIS pour éviter les saisies redondantes

L'accompagnement des usagers vers les Postes en Libre-Services Usagers (PLSU) partie intégrante de la mise en œuvre de l'APRV apparaît pénible pour les agents d'accueil. En effet, les agents doivent désormais recevoir le public dans une position inconfortable et fatigant, debout à côté du PLSU. La DDFIP de l'Oise estime qu'il s'agit d'un problème d'organisation dans les services et qu'il est préconisé de faire des rotations.

La CFTC s'est abstenue. En effet, malgré des points positifs aussi bien au niveau des agents que pour les usagers. La mise en œuvre n'apparaît pas aboutie et des améliorations devront être effectuées.

HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC À LA TRÉSORERIE DE CLERMONT CHI DANS SES NOUVEAUX LOCAUX

La trésorerie de Clermont CHI va intégrer les locaux du CFP de Clermont au 11 Rue des Sables qui comprend la trésorerie municipale, le SPF, le SIE et le SIP. Les horaires de cette structure seront désormais les mêmes que ceux du CFP de Clermont à savoir :

Accueil les lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 16h00
Fermeture le mercredi

La CFTC a voté POUR ce changement. Des horaires différents au sein d'un même CFP seraient la cause de problèmes organisationnels évidents.

SIP MÉRU : RÉAJUSTEMENT DES SAID SUITE A FUSION DE COMMUNES

A compter du 1er janvier 2018, la commune de LA DRENNE sera rattachée informatiquement au secteur THELLE (022) au lieu du secteur VEXIN (021) initialement.

EXPÉRIMENTATION DU RECOUVREMENT DES CRÉANCES COMPLEXES DE LA DIRCOFI PAR LE PRS DE LA DRFIP NORD

L'expérimentation a débuté en mai 2015 et porte sur les seules créances professionnelles dites « à risque » et complexes mises en recouvrement par voie d'avis de mise en recouvrement (AMR)

Les enjeux financiers se sont fortement accrus depuis le lancement de l'expérimentation.

Mais la prise en charge des créances complexes (article 223A du CGI) sont sources de difficultés à l'étape de la mise en recouvrement. Or elles représentent 63% en nombre de dossiers et 23% en montants par rapport aux créances à risques (GARR positives) qui représentent 37% des dossiers et 77% en montants.

C'est pourquoi il a été décidé de recentrer l'expérimentation sur les seules créances à risques.

BILAN DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL 2017

Dans l'Oise, on compte 9 recours AH tous corps confondus dont 5 recours portant sur les appréciations des contrôleurs, 2 recours CAPL portant sur la valeur professionnelle et 3 recours de 2ème niveau portant sur les appréciations et sur la valeur professionnelle.

En moyenne, les bénéficiaires d'une réduction d'ancienneté d'un mois sont de l'ordre de 50% alors que ceux bénéficiaires d'une réduction d'ancienneté de 2 mois s'élèvent à 20% environ.

Pour vous aider, la CFTC DGFIP met à votre disposition un guide pratique de l'entretien professionnel sur son [site internet](#).

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2017 : SITUATION À FIN SEPTEMBRE 2017

L'exécution budgétaire 2017 a été maîtrisée au 30 septembre 2017 puisque les dépenses à financer en priorité (frais de déplacements, fluides, sécurité fonctionnement et affranchissement) d'ici la fin de l'année seront couvertes par un solde disponible.

La CFTC DGFIP revendique des moyens financiers plus élevés afin que les conditions de vie au travail des agents soient respectées. (Chauffage, propreté des locaux, matériels en fonctionnement et appropriés...)

BILAN DU CONTRÔLE DÉONTOLOGIQUE (CAMPAGNE DE CONTRÔLE 2016/2017)

Les agents sont contrôlés tous les 5 ans par leur direction. Dans l'Oise sur l'année 2016, 219 contrôles ont été effectués sur les 987 dossiers. Le contrôle du dossier d'un agent ne doit pas être fait dans le service dans lequel il travaille.

QUESTIONS DIVERSES

SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES
SECTION DE L OISE
Agir pour ne pas Subir



1 / Au 1er janvier 2018, une nouvelle fusion de communes est annoncée : TRIE CHATEAU ET VILLERS SUR TRIE

2/ Un exercice anti-piratage a été mené par BERCY le 2 octobre 2017. Il s'agissait d'une opération menée dans le cadre d'une sensibilisation à la cyber sécurité.

3/ La division Etat au service de la dépense va perdre les dépenses de la DREAL, il restera une quinzaine de contrats. Il s'agit d'une sortie progressive d'activité qui aura une conséquence sur la taille de l'équipe. Concentrant les RNF (Recettes Non Fiscales), l'Oise perd également son activité progressivement.

4/Mme COULONGEAT informe que l'Oise est candidate pour expérimenter les nouvelles règles de mutation. La réponse sera donnée pour le prochain CTR.

5/Une réflexion sera menée dans l'Oise à compter du 1er trimestre 2018 sur la mise en place d'un SAR (Service d'Appui au Réseau ou travail à distance)